



Réseau d'associations d'aide, de soins, et de services à domicile sur le département

Projet associatif / projet de service 2013-2017

LES ENFANTS



LA PERSONNE



LA MAISON



LA TÉLÉASSISTANCE



LA SANTÉ



L'ACCOMPAGNEMENT DES PARTICULIERS EMPLOYEURS



Sommaire

Résumé	3
Méthodologie	4
Présentation en 2016	5
1. Le réseau UNA en France.....	5
2. Les structures adhérentes à l'UNA Haute-Loire.....	6
Liste des structures.....	6
Offre de services à domicile	7
Zone géographique d'intervention	9
Activité et emploi.....	9
Cadre juridique d'intervention des services d'aide à domicile.....	10
3. L'UNA Haute-Loire	11
Projet associatif	12
1. Nos valeurs.....	12
2. Notre vision	13
3. Chartes et principes éthiques.....	13
Projet de service.....	14
1. Missions de l'UNA Haute-Loire.....	14
2. Intégration dans l'environnement sanitaire, social et médico-social.....	15
3. Orientations stratégiques 2013-2017.....	15

Résumé

Le réseau national UNA

UNA est un réseau national de structures qui, dans un respect permanent de la personne, apportent aux domiciles ou à partir des domiciles, un accompagnement de qualité et sécurisé : aides, soins, services et accueils, à destination d'un public large allant du jeune enfant au grand âge, en passant par les familles en difficulté ou les personnes en situation de handicap.

Le personnel des structures UNA est composé de professionnels qualifiés et entièrement salariés.

Les 7 adhérents de l'UNA Haute-Loire

L'UNA Haute-Loire regroupe 7 structures :

- 6 services d'aide à domicile (*Association UNA Sainte Elisabeth - Le Puy en Velay, Association UNA Brioude Val d'Allier – Brioude, Confédération Syndicale des Familles - Brives-Charensac, Association UNA Portes du Velay – Saint-Didier en Velay, Association Vivre chez-soi - Le Puy en Velay, Association Vivre chez-soi - Brioude*),
- 1 service de soins à domicile (*Service de Soins Infirmiers à Domicile de la Mutualité Française Loire / Haute-Loire - Le Puy en Velay*).

Ces structures proposent des services diversifiés d'accompagnement à domicile :

- Garde d'enfants (activités d'éveil, accompagnement pour les déplacements extérieurs etc.),
- Entretien du cadre de vie (ménage, repassage, courses, etc.),
- Accompagnement des personnes âgées ou en situation de handicap (aide à l'alimentation, à la toilette, téléassistance, soins d'hygiène, de confort et de prévention, équipe mobile Alzheimer, etc.),
- Accompagnement des personnes souhaitant être employeur de leur intervenant à domicile (aide au recrutement, aide pour la rédaction de documents, etc.).

L'UNA Haute-Loire

Valeurs :

- Solidarité : organiser collectivement les réponses à des besoins individuels
- Citoyenneté : mettre la personne aidée en capacité d'être acteur de sa vie dans la société
- Non-lucrativité : affirmer notre appartenance à l'Economie Sociale et Solidaire
- Engagement militant : agir pour la refonte de l'organisation et du financement de l'aide et des soins à domicile
- Respect de la personne, au travers de services professionnels et de qualité

Missions :

- Contribuer aux missions générales du réseau UNA
- Fédérer et animer le réseau départemental des adhérents
- Représenter les adhérents auprès des acteurs du secteur
- Fournir un accompagnement technique aux adhérents

Orientations stratégiques pour la période 2013-2017 :

- Préparer les évaluations internes (05/2017) et externes (05/2018) des SAD autorisés (en coordination avec la certification AFNOR)
- Maintenir et développer la stratégie Système d'Informations commune
- Avoir une politique RH responsable
- Contribuer à la coordination de l'aide et du soin
- Poursuivre une communication active
- Définir la structuration territoriale et la coopération interdépartementale de UNA43
- Définir l'accompagnement des administrateurs (renouvellement et tutorat)
- Etre en veille sur les dispositions de la loi ASV et envisager un plan d'actions sur les thèmes de la prévention et de l'aide aux aidants

Méthodologie

Ce projet associatif - projet de service de l'UNA Haute-Loire est élaboré par le Comité de Pilotage, composé des présidents des structures adhérentes à l'UNA Haute-Loire.

Il est validé par le Conseil d'Administration de l'UNA Haute-Loire.

Il est élaboré :

- en référence au projet associatif national du réseau UNA et à la charte d'appartenance et d'engagement du réseau UNA,
- en référence aux différents textes réglementaires du secteur (Loi n° 2002-2 du 2 janvier 2002 rénovant l'action sociale et médico-sociale, loi n° 2009-879 du 21 juillet 2009 portant réforme de l'hôpital et relative aux patients, à la santé et aux territoires, loi n° 2015-1776 du 28 décembre 2015 relative à l'adaptation de la société au vieillissement loi n° 2016-41 du 26 janvier 2016 de modernisation de notre système de santé, etc.),
- en conformité avec les contractualisations et engagements vis-à-vis des financeurs (Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens avec le Département et/ou l'Agence Régionale de Santé pour les Services d'Aide et d'Accompagnement à Domicile, dotation globale attribuée par l'Agence Régionale de Santé au Service de Soins Infirmiers à Domicile, etc...),
- sur la base de différentes analyses conduites dans le cadre de la démarche Qualité (analyse des publics et de l'environnement, bilan qualité et plan d'actions d'amélioration).

Il propose un projet de services sur 5 ans.

Il est mis à jour chaque année, pour faire un point d'étape de l'atteinte des objectifs.

Il est entièrement reformulé tous les 5 ans, pour a minima établir le projet de services et les objectifs des 5 ans suivants.

Ce projet associatif - projet de service est complémentaire à celui de chaque adhérent.

Présentation en 2016

1. Le réseau UNA en France

UNA est un réseau de structures qui, dans un respect permanent de la personne, apportent aux domiciles ou à partir des domiciles, un accompagnement de qualité et sécurisé : aides, soins, services et accueils, à destination d'un public large allant du jeune enfant au grand âge, en passant par les familles en difficulté ou les personnes en situation de handicap.

Les structures du réseau UNA gèrent ainsi **plusieurs types de services** :

- services d'aide et d'accompagnement à domicile auprès des **personnes âgées**,
- services d'aide et d'accompagnement à domicile auprès **familles**,
- services d'aide et d'accompagnement à domicile auprès **personnes en situation de handicap**,
- services de soins infirmiers à domicile (**SSIAD**),
- services d'hospitalisation à domicile (**HAD**),
- centres de soins infirmiers (**CSI**),
- services de **garde d'enfants au domicile parental**,
- structures d'**accueil collectif de la petite enfance**,
- **Centres de ressources UNA** qui proposent aux **particuliers d'être accompagnés dans leur fonction d'employeur d'un salarié à domicile** : aide au recrutement, conseil juridique, suivi dans toute la durée du contrat...

Le réseau UNA :

- regroupe **850 structures, toutes issues de l'économie sociale** : pour la plupart, des associations et des services publics territoriaux, mais également des organismes mutualistes et des fondations,
- accompagne chaque année **700 000 personnes et familles**,
- est structuré en **Unions départementales et régionales**, interlocuteurs privilégiés des décideurs et financeurs locaux.

Au sein du réseau UNA, Présidents et membres des Conseils d'administration, tous bénévoles, assurent le **fonctionnement politique des structures** adhérentes et des Unions.

UNA est un syndicat d'employeur et représente ceux de ses adhérents qui relèvent de la branche professionnelle de l'aide à domicile, fondée en 1993. Les accords sociaux qu'UNA signe s'appliquent obligatoirement, après agrément par le ministre chargé des Affaires sociales (Convention Collective de Branche, etc.).

Le personnel des structures, quelque 100 000 professionnels, est quant à lui entièrement salarié.

Notamment au travers du programme de modernisation signé avec la Caisse Nationale de Solidarité pour l'Autonomie (CNSA) en 2008 (tranche 1), puis en 2014 (tranche 2), UNA travaille sans cesse à la modernisation de son réseau, sur l'ensemble du territoire :

- Une constante **dynamique de professionnalisation**,
- Le déploiement de la **démarche qualité**

2. Les structures adhérentes à l'UNA Haute-Loire

Liste des structures

7 structures adhèrent à l'UNA Haute-Loire :

 SAINTE ELISABETH	Service d'aide et d'accompagnement à domicile (SAAD)	4, avenue Georges Clemenceau 43 000 LE PUY EN VELAY Tél : 04 71 09 10 47 contact@una43.fr	
 BRIOUDE - VAL D'ALLIER	Service d'aide et d'accompagnement à domicile (SAAD)	4, avenue Victor Hugo 43 100 BRIOUDE Tél : 04 71 74 57 40 brioude@una43.fr	
 Confédération Syndicale des Familles	Confédération syndicale des familles	Service d'aide et d'accompagnement à domicile (SAAD)	Maison Pour Tous 43 700 BRIVES-CHARENSAC Tél : 04.71.02.36.72 ngerenton@una43.fr
 PORTES DU VELAY	Service d'aide et d'accompagnement à domicile (SAAD)	Résidence Claire Joie 6, Bd des Passementiers 43140 SAINT-DIDIER EN VELAY Tél. 06 80 35 23 54 monistrol@una43.fr	
 LOIRE - HAUTE LOIRE SERVICES DE SOINS ET D'ACCOMPAGNEMENT MUTUALISTES	SSIAD de la Mutualité Française Loire / Haute-Loire	Service de soins infirmiers à domicile (SSIAD)	Résidence "Victor Hugo" 21, rue des Moulins 43 000 LE PUY EN VELAY Tel : 04 71 05 39 30 idec@mutualite43.fr
 Association mandataire pour les particuliers employeurs de leur salarié à domicile	Service d'aide et d'accompagnement à domicile (SAAD)	4, avenue Georges Clemenceau 43 000 LE PUY EN VELAY Tél : 04 71 09 10 47 contact@una43.fr	
Vivre Chez Soi Association mandataire pour les particuliers employeurs de leur salarié à domicile	Service d'aide et d'accompagnement à domicile (SAAD)	4, avenue Victor Hugo 43 100 BRIOUDE Tél : 04 71 74 57 40 brioude@una43.fr	

Offre de services à domicile

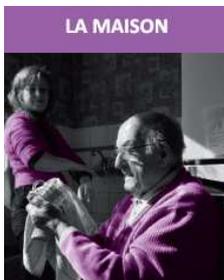
Concilier vie professionnelle et vie familiale, grâce aux services de **garde d'enfants à domicile** :

- Activités d'éveil, jeux, aide aux devoirs
- Préparation des repas, hygiène de l'enfant
- Accompagnement pour les trajets : école / domicile / lieux d'activité



Pour les **personnes âgées ou en situation de handicap**, être accompagné au quotidien grâce aux services :

- Aide au lever, au coucher, à la toilette, à l'habillage
- Courses, préparation des repas, aide à l'alimentation
- Aide pour prendre ses traitements
- Aide pour la vie relationnelle chez soi



Vivre dans un cadre agréable, grâce aux services :

- Entretien du logement : ménage, vitres, etc.
- Entretien du linge : lessive, repassage, couture
- Courses, Préparation des repas
- Jardinage, petit bricolage (avec notre association partenaire *Action&Entraide*)



Rester au domicile en toute sécurité, avec les services de Téléassistance :

- Bip de téléalarme
- Coffre Clé tranquille : petit coffre-fort contenant des clés et installé à l'entrée de votre domicile
- Géolocalisation des personnes désorientées (Ange Gardien)



LA SANTÉ

Soins à domicile (sous ordonnance médicale) :

- Des soins d'hygiène et de confort (avec surveillance médicale) réalisés par des aides-soignantes diplômées :
 - o Aide à la mobilisation, aux déplacements et à l'installation (inclus aide au lever et au coucher)
 - o Aide à l'habillage et au déshabillage
 - o Aide à la toilette / toilette
 - o Aide à l'alimentation
 - o Aide aux fonctions d'élimination
 - o Observation et mesure des principaux paramètres liés à votre état de santé (et alerte à l'infirmière du SSIAD)
- Coordination des soins infirmiers et de tous les acteurs médico-sociaux intervenants auprès des patients.
- Equipe Spécialisée Alzheimer (ESA) : Réalisation des soins d'accompagnement et de réhabilitation dans le cadre d'une thérapie non médicamenteuse auprès des malades d'Alzheimer et apparentés :
 - o cet accompagnement permet aux malades de conserver une certaine autonomie dans les gestes de la vie courante en sollicitant les capacités préservées et/ou en proposant des stratégies de compensation,
 - o cet accompagnement soutient également l'action et le rôle de l'aidant,
 - o ces soins sont dispensés par l'Equipe Mobile Alzheimer, composée d'une ergothérapeute, d'assistants de soins en gérontologie et d'une infirmière coordinatrice.



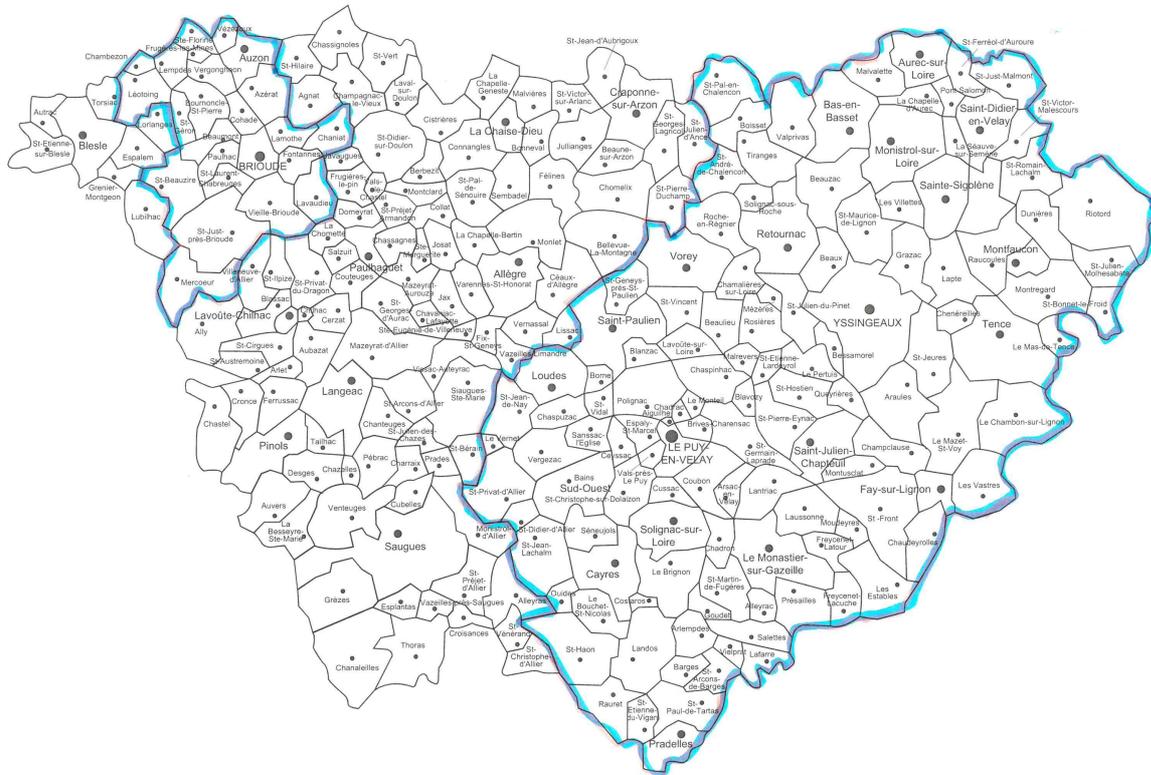
L'ACCOMPAGNEMENT DES PARTICULIERS EMPLOYEURS

Le service mandataire pour accompagner les particuliers souhaitant être employeurs de leur intervenant à domicile :

- Aide au recrutement : l'association propose des candidats aux particuliers qui souhaitent recruter un intervenant à domicile
- Aide à la gestion administrative :
 - o rédaction du contrat de travail pour le compte du client sur la base de ses volontés/attentes,
 - o édition des feuilles de paye,
 - o réalisation des déclarations auprès des organismes sociaux (URSSAF/IRCEM, etc).
- Accompagnement sur la réglementation : l'association informe le particulier employeur sur :
 - o le droit et la législation (Convention collective nationale des salariés du particulier employeur, etc.)
 - o les obligations liées au statut d'employeur (questions d'hygiène et de sécurité, de santé au travail et de risques professionnels ; bonnes pratiques professionnelles et déontologiques ; prévention de la maltraitance ; droit individuel à la formation et à la formation professionnelle tout au long de la vie, etc.)

Zone géographique d'intervention

Carte communale de la Haute-Loire



Le réseau UNA Haute-Loire d'aide, de soins et de services à domicile intervient sur le bassin de Brioude, le grand bassin du Puy en Velay et tout l'Est du département.

Le réseau UNA Haute-Loire est présent, par le biais de ses structures adhérentes, principalement sur 4 pôles urbains du département :

- Le Puy en Velay,
- Brives-Charensac,
- Brioude,
- Monistrol sur Loire.

Les structures interviennent également sur les communes rurales limitrophes de ces bassins urbains.

Activité et emploi

En 2015 :

- le SSIAD a aidé 193 personnes, avec 33 000 journées SSIAD réalisées et 650 séances d'Equipe Spécialisée Alzheimer,
- Les 6 SAD ont aidé 2 000 personnes, avec 200 000 heures d'interventions à leur domicile,
- Au total les structures adhérentes à l'UNA Haute-Loire emploient près de 200 salariés.

Cadre juridique d'intervention des services d'aide à domicile

Nom de l'association	Autorisation (délivrée par le Conseil Départemental)	Agrément (délivré par la Préfecture/DIRECCTE)	Déclaration (délivrée par la Préfecture/DIRECCTE)
SAD prestataire du Puy en Velay « UNA Sainte Elisabeth »	Arrêté n°2005 / 089 DIVIS Délivré le 12/05/2005 A date d'effet du 12/05/2005 Structure tarifée individuellement	Arrêté N°SAP779145945 Délivré le 06/09/2016 A date d'effet du 05/10/2016	Récépissé N°SAP779145945 Délivré le 06/09/2016 A date d'effet du 10/06/2016
SAD prestataire de Brioude « UNA Brioude Val d'Allier »	Arrêté n°2005 / 091 DIVIS Délivré le 12/05/2005 A date d'effet du 12/05/2005 Structure tarifée individuellement	Arrêté N°SAP779120872 Délivré le 28/11/2016 A date d'effet du 09/12/2016	Récépissé N°SAP779120872 Délivré le 18/10/2016 A date d'effet du 06/07/2016
SAD prestataire de Brives-Charensac « Confédération Syndicale des familles CSF »	Arrêté n°2005 / 090 DIVIS Délivré le 12/05/2005 A date d'effet du 12/05/2005 Structure tarifée individuellement	Arrêté N°SAP779121532 Délivré le 24/10/2016 A date d'effet du 21/10/2016	Récépissé N°SAP779121532 Délivré le 24/10/2016 A date d'effet du 16/06/2016
SAD prestataire et mandataire de Monistrol « UNA Portes du Velay »	Arrêté n°2016 / 017 DIVIS Délivré le 28/11/2016 A date d'effet du 18/05/2015	Arrêté n°SAP808519003 Délivré le 18/05/2015 A date d'effet du 18/05/2015	Récépissé n°SAP808519003 Délivré le 18/05/2015 A date d'effet du 29/12/2014
SAD mandataire du Puy en Velay « Vivre chez soi »		Arrêté N°SAP389583147 Délivré le 28/11/2016 A date d'effet du 04/10/2016	Récépissé N°SAP389583147 Délivré le 28/11/2016 A date d'effet du 13/06/2016
SAD mandataire de Brioude « Vivre chez soi »		Arrêté N°SAP428268510 Délivré le 18/10/2016 A date d'effet du 09/11/2016	Récépissé N°SAP428268510 Délivré le 18/10/2016 A date d'effet du 06/07/2016

3. L'UNA Haute-Loire

L'union départementale UNA Haute-Loire est association régie par la loi du 1er juillet 1901 et fondée par des structures **à but non lucratif** du secteur de l'aide à domicile **pour améliorer la qualité de leurs services et professionnaliser leurs équipes** afin de maintenir le plus longtemps les personnes fragiles à leur domicile.

Elle a été créée le 15 juillet 1982 (mais regroupe des associations pour certaines créées dès 1949).

Elle est administrée par un conseil d'administration :

- chaque structure adhérente a un représentant dans le CA l'union (dès lors que la structure réalise un minimum de 5 000 unités d'activité),
- pour les structures les plus importantes, le nombre de représentants est fonction du niveau d'activité de la structure.

L'UNA Haute-Loire est située au 4 avenue Georges Clémenceau 43 000 Le Puy en Velay (dans les locaux d'un de ses adhérents).

Moyens humains :

- directeur (14% ETP),
- comptable et relations / facturation caisses (15 % ETP),
- secrétaire (5,5% ETP),
- chargée de mission Qualité départementale pour l'entretien du système Qualité réseau départemental (15% ETP),
- Chargée de modernisation / prévention.

UNA43 est membre du groupement d'employeurs EFFICIENCE 43.

Dans la dynamique de modernisation du réseau national UNA, l'UNA Haute-Loire est engagée depuis 2010 dans une démarche Qualité, selon la norme NF X 50-056 *Services aux personnes à domicile* :

- 5 SAD adhérents à UNA Haute-Loire ont ainsi fait le choix d'une certification en réseau, pilotée par l'UNA Haute-Loire et ont été certifiés de 2013 à 2016 (3 SAD prestataires et 2 SAD mandataires),
- En 2017, les 3 SAD prestataires ont souhaité poursuivre cette démarche.

L'UNA43 dispose d'un site internet et de pages sur les réseaux sociaux.

Projet associatif

1. Nos valeurs

1 Solidarité : organiser collectivement les réponses à des besoins individuels

Vivre à domicile pour les publics fragiles n'est pas qu'une affaire privée mais relève d'une politique publique cohérente et solidaire : c'est pourquoi, UNA propose que soit institué un **droit fondamental d'être aidé, accompagné, soigné à domicile**, qui permette de donner une définition juridique du domicile et de ses extensions et de créer un cadre réglementaire, administratif et financier enfin cohérent.

En tant que membre du réseau national UNA qui porte cette action collective, l'UNA Haute-Loire s'engage à **contribuer à la vie du réseau UNA** (courroie de transmission Union Départementale-Union Régionale-Union Nationale).

2 Citoyenneté : mettre la personne aidée en capacité d'être acteur de sa vie dans la société

Garantir la liberté de choix en matière d'aide, de soins et de services à domicile, c'est tout d'abord **s'assurer de l'existence de réponses adaptées à la diversité des situations et accessibles à tous, sans discriminations liées à l'âge, aux revenus ou à la situation géographique**. Mais c'est aussi **mettre les personnes aidées en capacité de faire leur choix**, par exemple en les informant précisément sur les différents modes d'intervention à domicile et en effectuant une évaluation préalable de la situation de la personne.

3 Non-lucrativité : affirmer notre appartenance à l'Economie Sociale et Solidaire

Le réseau UNA affirme son adhésion aux principes fondamentaux de l'économie sociale et du secteur public, en vue de **construire une société citoyenne et solidaire**. La non-lucrativité constitue un fondement essentiel de cette vision pour répondre aux **missions d'intérêt public**.

UNA milite pour la promotion de ce modèle **en lien étroit avec l'action publique**.

4 Engagement militant : agir pour la refonte de l'organisation et du financement de l'aide et des soins à domicile

UNA agit au quotidien pour qu'une **refonte complète de l'organisation de l'aide et des soins à domicile et du financement des structures** soit effective. UNA défend également la nécessité d'un **financement avant tout basé sur la solidarité nationale** dans le cadre du respect du système français de protection sociale, considérant que les personnes en situation de fragilité ne sont pas des consommateurs comme les autres.

De même, UNA milite pour que le **financement des SSIAD et des CSI** soit **réévalué**, prenant en compte l'évolution des publics qu'ils accompagnent.

5 Respect de la personne, au travers de services professionnels et de qualité

Le réseau UNA œuvre pour l'amélioration de la vie quotidienne des personnes fragiles et vise à **apporter une réponse adaptée** :

- le respect et la prise en compte des attentes, des besoins et de la vie privée des personnes sont au cœur de nos préoccupations ;
- une approche globale et concertée des besoins et des réponses fonde notre action ;
- les informations échangées par les professionnels sont régies par le respect de la confidentialité ;
- la professionnalisation et la formation des personnels d'intervention et d'encadrement concourent au respect de la dignité et de l'intégrité de la personne ; UNA Haute-Loire affirme son **exigence de professionnalisme** : toutes les missions techniques sont effectuées par du personnel salarié et qualifié ;
- l'usage d'outils d'évaluation multidimensionnelle des besoins permet d'appréhender la situation dans sa globalité et les personnes dans leur spécificité, pour un accompagnement individualisé au plus près des besoins.

2. Notre vision

Le réseau UNA œuvre quotidiennement à la construction d'une société solidaire, refusant l'individualisme et l'indifférence, la stigmatisation et l'exclusion des personnes quelle que soit la nature de leurs difficultés : situation sociale, état de santé, handicap, âge...

Afin de répondre au défi d'un vivre ensemble cohérent et équitable, l'innovation sociale peut et doit apporter des solutions socialement et économiquement efficaces.

Les membres du Réseau UNA partagent ainsi la même vision :

- la question sociale est un enjeu de société,
- le lien social permet l'affirmation et le respect de l'identité de chacun quelles que soient ses particularités,
- le droit absolu a être soutenu, aidé, accompagné et soigné, tant à domicile qu'à partir du domicile,
- un agir connecté aux réalités quotidiennes, porté par la liberté d'entreprendre, le partage du bien commun et l'innovation sociale.

3. Chartes et principes éthiques

Les structures adhérant à l'UNA Haute-Loire respectent différentes chartes et principes éthiques vis-à-vis des usagers qu'elles accompagnent :

- Charte des droits et libertés de la personne accueillie (arrêté du 08/09/2003),
- Charte des droits et libertés de la personne âgée en situation de handicap ou de dépendance (version révisée 2007),
- Principes éthiques du secteur de l'aide à domicile (pour les services engagés dans une démarche de certification selon la norme NF Service « Services aux personnes à domicile »).

Projet de service

1. Missions de l'UNA Haute-Loire

Fédérer, accompagner et défendre les structures de l'économie sociale et solidaire qui, dans un respect permanent de la personne, apportent aux domiciles ou à partir des domiciles, accompagnement, soins, services et accueils avec professionnalisme et qualité.

1 Contribuer aux missions générales du réseau UNA

- Renforcer et consolider la place d'UNA dans le champ, social, médico-social et sanitaire
- Revaloriser la branche professionnelle de l'aide, du soin et des services aux domiciles, en terme de statut et de reconnaissance des qualifications et des métiers, afin d'être un secteur d'emploi attractif
- Promouvoir l'innovation sociale et la diversification des activités pour répondre plus largement aux besoins actuels, s'adapter aux besoins nouveaux
- Œuvrer pour pérenniser et faire évoluer les modèles économiques de nos structures
- Contribuer à une meilleure lisibilité du réseau UNA sur l'ensemble du territoire

2 Fédérer et animer le réseau départemental des adhérents

- Regrouper les structures locales de l'économie sociale et solidaire du champ de l'aide, des soins et des services aux domiciles
- Contribuer à partager des valeurs communes du réseau national et à les faire respecter
- Contribuer à adhérer aux orientations du réseau national et les appliquer localement
- Représenter les adhérents auprès de la structure régionale et nationale du réseau UNA
- Assurer une participation à la vie du réseau régional et national

3 Représenter les adhérents auprès des acteurs du secteur

- Représenter les adhérents auprès des différents partenaires (participation aux réunions, envoi de courrier, etc.)
- Co-construire les politiques publiques avec les acteurs du secteur (présence dans les lieux de concertation et de réflexion, interpellation des parlementaires, etc.)
- Impulser des partenariats entre les acteurs du domicile et les acteurs spécialisés (petite enfance, établissements sanitaires, etc.), dans une logique de parcours de vie des personnes accompagnées

4 Fournir un accompagnement technique aux adhérents

- Piloter la démarche Qualité réseau
- Gérer le système d'information
- Fournir tout autre accompagnement technique demandé par un ou plusieurs adhérents
- Conforter la collaboration entre les adhérents
- Accompagner la réflexion commune des adhérents sur leur devenir dans un secteur en pleine mutation

2. Intégration dans l'environnement sanitaire, social et médico-social

L'UNA Haute-Loire travaille en collaboration/partenariat avec l'ensemble des acteurs du secteur :

- Professionnels médicaux et paramédicaux,
- Partenaires institutionnels (Etat, collectivités territoriales, organismes de Sécurité Sociale...),
- Etablissements sanitaires sociaux et médico-sociaux,
- Associations du secteur.

Ces partenariats peuvent faire l'objet de convention, CPOM, etc.

3. Orientations stratégiques 2013-2017

L'UNA Haute-Loire s'est fixé 8 orientations stratégiques pour la période 2013-2017 :

		Axes concernés		
		Organisation de la structure	Offre de services	Service rendu aux clients
1	Préparer les évaluations internes (05/2017) et externes (05/2018) des SAD autorisés (en coordination avec la certification AFNOR)	X		X
2	Maintenir et développer la stratégie Système d'Informations commune	X		X
3	Avoir une politique RH responsable	X		X
4	Contribuer à la coordination de l'aide et du soin	X	X	X
5	Poursuivre une communication active	X		
6	Définir la structuration territoriale et la coopération interdépartementale de UNA43	X	X	X
7	Définir l'accompagnement des administrateurs (renouvellement et tutorat)	X		
8	Etre en veille sur les dispositions de la loi ASV et envisager un plan d'actions sur les thèmes de la prévention et de l'aide aux aidants	X	X	X



HAUTE LOIRE

Acteur
engagéSOCIALE ET
SOLIDAIRE,
L'ÉCONOMIE
QUI A DU
SENS.

HORAIRES :
Du lundi au vendredi
de 8 h à 12 h 30
et de 13 h 30 à 18 h

ACCUEIL TÉLÉPHONIQUE 7/7 J ET 24/24 H.

**UNA HAUTE-LOIRE**

4, avenue Georges Clémenceau
43000 LE PUY EN VELAY

Tél. : 04 71 09 10 47 • Fax : 04 71 04 12 74

E-mail : contact@una43.fr • Site : www.una43.fr

Membre de l'UNA, Union Nationale de l'Aide, des Soins et des Services aux Domiciles



Suivez nous !